



POUR DIFFUSION IMMÉDIATE
CNW, code 01
hebdomadaires régionaux du Bas-Saint-Laurent

Projet d'implantation du terminal méthanier Énergie Cacouna

LE BAPE INFORME LA POPULATION LE 21 MARS 2006 À 19 h 30

Québec, le 22 février 2006 – Le Bureau d'audiences publiques sur l'environnement (BAPE) tient une séance d'information sur le *Projet d'implantation du terminal méthanier Énergie Cacouna par TransCanada Pipelines Limited et Petro-Canada*. Cette séance à laquelle participeront le promoteur et le ministre du Développement durable, de l'Environnement et des Parcs sera animée par un représentant du BAPE et aura lieu le **mardi 21 mars 2006, à compter de 19 h 30, à la salle paroissiale de Cacouna, 425, rue de l'Église, 2^e étage, Saint-Georges-de-Cacouna**. L'objet de la séance d'information est de permettre aux citoyens de s'informer sur le projet, la procédure d'évaluation et d'examen des impacts sur l'environnement, le processus de consultation publique ainsi que sur le rôle du BAPE. Cette séance d'information s'inscrit dans le mandat que le ministre du Développement durable, de l'Environnement et des Parcs, M. Thomas J. Muclair, a confié au BAPE. Ce dernier doit rendre accessibles au public l'étude d'impact et l'ensemble du dossier relatif au projet. La période d'information et de consultation publiques débute aujourd'hui le 22 février et se terminera le 8 avril 2006.

C'est durant cette période de 45 jours que tout citoyen, tout groupe, toute municipalité ou tout organisme peut faire la demande d'une audience publique auprès du ministre du Développement durable, de l'Environnement et des Parcs. Le cas échéant, une commission du BAPE pourrait être chargée d'enquêter sur le projet et de consulter la population à cet effet.

L'évaluation environnementale du *Projet d'implantation du terminal méthanier Énergie Cacouna*, qui est également soumis à une telle évaluation par le gouvernement fédéral, est menée suivant l'Entente de collaboration Canada-Québec en matière d'évaluation environnementale.

OU CONSULTER LA DOCUMENTATION SUR LE PROJET ?

Les citoyens peuvent se renseigner sur le projet en consultant l'étude d'impact réalisée par le promoteur et les autres documents décrivant le projet et, entre autres, ses répercussions sur l'environnement. À compter d'aujourd'hui et jusqu'au 8 avril 2006, ces documents peuvent être consultés au bureau du BAPE à Québec, à la Bibliothèque centrale de l'Université du Québec à Montréal de même que dans le site Internet du BAPE au www.bape.gouv.qc.ca, sous la rubrique « mandats en cours ». L'ensemble du dossier est également disponible aux endroits suivants :

- Bureau municipal de Saint-Georges-de-Cacouna, 415, rue Saint-Georges, Saint-Georges-de-Cacouna ;
- Biblio-Cacouna, 420, rue du Couvent, Saint-Georges-de-Cacouna ;
- Bibliothèque de L'Isle-Verte, 136, rue Saint-Jean-Baptiste, L'Isle-Verte ;
- Bibliothèque municipale Françoise-Bédard, 67, rue du Rocher, Rivière-du-Loup.

QUEL EST LE ROLE DU CITOYEN ?

Les citoyens sont invités à prendre connaissance du dossier, à agir comme experts de leur milieu en mettant en évidence les enjeux liés au projet, à poser des questions lors de la séance d'information et à inscrire leurs commentaires dans les registres ouverts à cet effet dans les centres de consultation.

QUEL EST LE DROIT DU CITOYEN ?

Toute personne, tout groupe, tout organisme ou toute municipalité qui désire recevoir de l'information supplémentaire ou des précisions, obtenir l'avis d'experts sur le projet ou faire connaître son opinion et sa position à l'égard du projet peut faire une demande d'audience publique pendant la période d'information et de consultation publiques. Cette demande doit être transmise, par écrit, au plus tard le 8 avril 2006, au ministre du Développement durable, de l'Environnement et des Parcs, M. Thomas J. Mulcair, 675, boulevard René-Lévesque Est, 30^e étage, Québec (Québec) G1R 5V7. Le requérant doit y indiquer les motifs de sa demande et son intérêt par rapport au milieu touché par le projet.

LE PROJET

Le promoteur, TransCanada Pipelines Limited et Petro-Canada, propose de construire un terminal d'importation de gaz naturel liquéfié (GNL) dans la paroisse de Saint-Georges-de-Cacouna, à environ 15 km au nord-est de Rivière-du-Loup. Le projet comporterait les infrastructures suivantes : un terminal récepteur comprenant un quai d'environ 22 mètres de largeur et de 60 mètres de longueur avec bras de déchargement, des ducs-d'albe d'amarrage et de réception, des digues déflectrices de glace ainsi qu'une jetée sur chevalets s'avancant sur environ 350 mètres dans le fleuve Saint-Laurent à partir de la rive ; deux réservoirs de stockage de GNL d'une capacité de 160 000 mètres cubes chacun, avec la possibilité d'en aménager un troisième ; des installations de regazéification ; une usine de production d'azote et d'autres installations connexes. Ces infrastructures permettraient d'expédier une quantité moyenne annuelle de 500 millions de pieds cubes par jour de gaz naturel. Le promoteur prévoit que la fréquence des livraisons par méthanier serait à tous les quatre à six jours. Par ailleurs, deux autres projets liés aux installations et qui seraient entrepris séparément, et non par le présent partenariat, consisteraient à la réalisation d'un gazoduc et d'une ligne de transport d'électricité.

Le coût du projet est estimé à 700 millions de dollars, excluant les coûts associés aux méthaniers et aux remorqueurs. Les travaux de construction seraient échelonnés sur une période de trois ans, soit de décembre 2006 à décembre 2009.

Les répercussions prévues par le promoteur et les mesures d'atténuation proposées dans l'étude d'impact

Selon l'étude d'impact, le projet comporterait des répercussions négatives. Par exemple, lors de la construction, des niveaux sonores d'intensité élevée pourraient perturber des résidents. En guise d'atténuation, le promoteur propose notamment l'insonorisation de l'équipement et s'engage à effectuer les travaux pendant le jour seulement. La qualité des paysages pourrait aussi être touchée et les effets perdureraient pendant toute la phase d'exploitation. Pour en minimiser les impacts, TransCanada Pipelines Limited et Petro-Canada veilleraient à entretenir les bâtiments et les infrastructures.

Pendant la période de construction et d'exploitation, certaines espèces désignées menacées ou vulnérables, comme le Faucon pèlerin, l'Éperlan arc-en-ciel, l'Alose savoureuse ainsi que le Béluga, pourraient être perturbées. Le promoteur prévoit des mesures pour atténuer les impacts du projet sur ces espèces, notamment l'emploi de la méthode de dynamitage à face éclatée et l'utilisation de caissons de palplanches pour limiter les perturbations marines. Les milieux humides seraient aussi susceptibles d'être affectés par le projet et le promoteur propose comme l'une de ses mesures d'atténuation l'utilisation d'un système de drainage. Par ailleurs, le projet occasionnerait une augmentation de la lumière ambiante tant à la période de construction qu'à celle de l'exploitation. Le promoteur compte orienter la conception du système d'éclairage pour en réduire les effets. Enfin, le promoteur a évalué les risques d'accidents (fuite, collision, etc.) reliés au projet.

Afin d'assurer la sécurité de ses installations, ce dernier prévoit notamment mettre en place diverses mesures de sécurité dont le stockage du GNL dans des réservoirs à confinement intégral, des systèmes de détection de fuite et la mise en place d'un périmètre de sécurité.

En ce qui a trait aux répercussions positives, le projet permettrait la création d'emplois directs et indirects pendant les phases de construction et d'exploitation ainsi que des revenus municipaux.

Les personnes désireuses d'obtenir plus de renseignements peuvent communiquer avec Julie Olivier, au numéro suivant : 418 643-7447 ou, sans frais, au 1 800 463-4732 poste 539, ou par courrier électronique à l'adresse suivante : cacouna@bape.gouv.qc.ca.

– 30 –

Source : Julie Olivier, conseillère en communication et Marie-Ève Fortin, analyste

Renseignements médias : Jean-Sébastien Fillion, conseiller en communication
418 643-7447 ou 1 800 463-4732 poste 538